

FranceAgriMer

> ÉDITION mars 2016

Évolution des structures de production laitière en France

Dernière image sous le régime des quotas laitiers

Lait de vache

LES ÉTUDES de FranceAgriMer / [Évolution des structures de production laitière en France](#) / édition 2016 /
FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex / tél. : +33 1 73 30 30 00 / www.franceagrimer.fr /
Directeur de la publication : Éric Allain / Rédaction : unité Produits animaux, pêche et aquaculture / Myriam Ennifar /
Conception et réalisation : FranceAgriMer / Crédits photos : Fotolia / Magali Ballan / Impression : Atelier d'impression de l'Arborial

INTRODUCTION

Cette étude est une mise à jour de celle parue en décembre 2014. Elle présente une série d'analyses des informations issues de la base de données individuelles relatives aux producteurs de lait détenteurs d'une quantité de référence laitière livraison et / ou vente directe de FranceAgriMer. Cette nouvelle version détaille les données de la campagne 2014/15, la dernière sous le régime des quotas laitiers.

Dans ce document, toutes les informations prises en compte pour une campagne (1^{er} avril de l'année n au 31 mars de l'année n+1) correspondent à des données arrêtées définitivement à l'issue de chaque campagne. Les séries intègrent donc les installations et les cessations d'activité réalisées en fin de campagne, ainsi que les changements en cours de campagne du rapport livraison/quota total qui définit si une exploitation laitière est considérée en tant que vendeur direct ou livreur (cf. définitions ci-dessous).

La première partie aborde les résultats à l'échelle nationale pour la campagne 2014/15, en mettant en avant les évolutions les plus marquantes depuis 1995/96. Les thèmes abordés regroupent le nombre d'exploitations laitières, leur quota moyen, les analyses par forme juridique et zone géographique, un focus sur les vendeurs directs, et finalement le bilan de la campagne.

La seconde partie reprend les mêmes paramètres en les déclinant par bassins laitiers.

Définitions

• Exploitation laitière

Une « exploitation laitière » est considérée dans cette étude au sens de personne physique ou morale détenant au moins 1 litre de quantité de référence laitière. Autrement dit, il s'agit d'un point de collecte pouvant être un producteur individuel, un regroupement d'exploitations agricoles (GAEC) ou toute autre forme sociétaire (EARL, etc.).

• Livreur

Un « livreur » est défini comme étant une exploitation dont au moins 80 % de la référence totale (livraison + vente directe) est dédiée à la livraison. Il s'agit à la fois des exploitations livrant 100 % de leur lait en laiterie mais également de celles exerçant une activité vente directe, qui dans ce cas ne doit pas dépasser 20 % de leur activité totale.

• Vendeur direct

À l'inverse, un « vendeur direct » est une exploitation qui réalise 100 % de son activité totale dans la vente directe (vendeur direct « pur ») ou dont l'activité « livraison » est inférieure à 80 % de sa référence totale. Il s'agit ainsi des vendeurs directs purs et des exploitations qui ont une activité « vente directe » non négligeable.

• Zones géographiques

Ces zones ont été définies au niveau européen par la directive CEE n°75/268 du 25 avril 1975. Les zones de montagne (article 3.3) sont des communes ou parties de communes qui répondent à des critères physiques précis, pente et altitude essentiellement. Les zones défavorisées (article 3.4) sont, quant à elles, des territoires agricoles homogènes du point de vue des conditions naturelles de production avec des terres peu productives, des résultats inférieurs à la moyenne et une faible densité de population. La zone de plaine correspond à ce qui n'est ni en zone de montagne ni en zone défavorisée.

1^{ère} partie

- Analyse à l'échelle nationale de la structure des exploitations de 1995 à 2014

Lors de la campagne 2014/15, la France comptait 67 885 exploitations laitières détentrices d'un quota

Entre l'instauration des quotas laitiers en avril 1984 et leur suppression en avril 2015, le nombre d'exploitations laitières est passé de 427 000 environ à 67 885 (- 84 %). Lors de cette dernière campagne sous le régime des quotas laitiers, le nombre d'exploitations détentrices d'un quota (livraison et / ou vente directe) a diminué de 3,8 % par rapport à 2013/14, ce qui représente 2 683 unités de moins. Le rythme de « disparition » des exploitations laitières est ainsi resté stable sur les trois dernières campagnes. Parmi les 67 885 exploitations présentes en 2014/15, 96,7 % étaient des livreurs (livreurs purs et exploitations titulaires d'au moins 80 % de quantité de référence « livraison »). Cette proportion est quasiment la même depuis 1995/96 mais leur nombre a reculé de 56 % depuis cette date. Une accélération du repli du nombre de livreurs a pu être observée à partir de 2004/05, alors que le phénomène inverse s'est produit pour les vendeurs directs (titulaires de plus de 20 % de quantité de référence « vente directe » et vendeurs directs purs), pour une réduction globale de 68 % sur les vingt dernières campagnes.

Effectifs, références moyennes et références totales par type de producteurs

	Effectifs			Référence moyenne (litres)			Référence totale (Mio litres)		
	1995/96	2004/05	2014/15	1995/96	2004/05	2014/15	1995/96	2004/05	2014/15
Total exploitations laitières	156 222	109 822	67 885	148 280	213 221	376 298	23 164,6	23 416,4	25 545,0
Livreurs	149 277	106 477	65 672	150 454	215 474	382 595	22 459,4	22 943,0	25 125,8
dont livreurs purs	145 056	103 198	63 113	149 318	214 170	380 586	21 659,5	22 102,0	24 019,9
Vendeurs directs	6 945	3 345	2 213	101 542	141 503	189 437	705,2	473,3	419,2
dont vendeurs directs purs	3 952	1 751	1 241	53 938	74 408	77 525	213,2	130,3	96,2

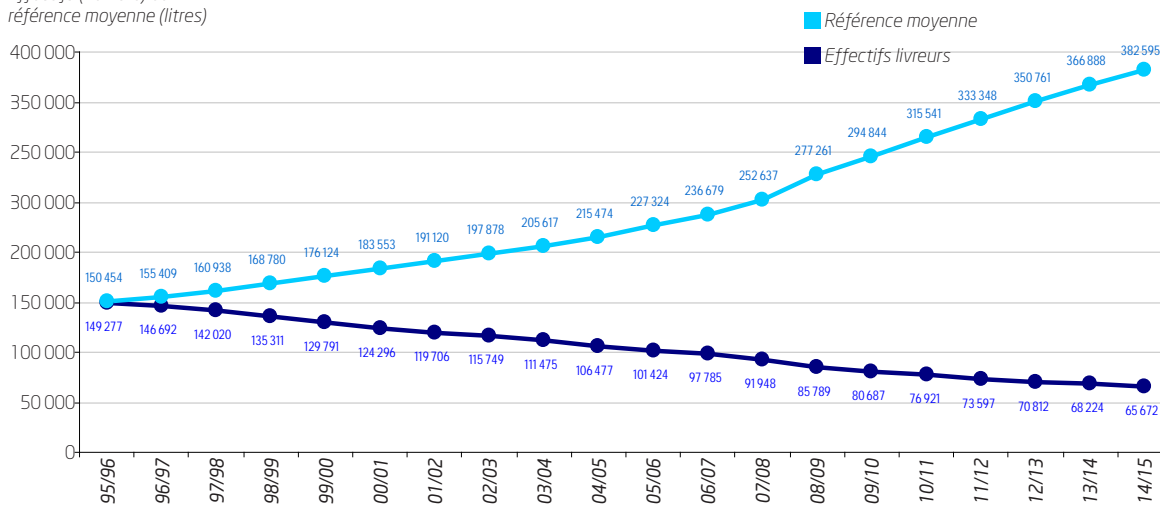
Source : FranceAgriMer

Le quota moyen des exploitations « livreurs » a atteint 382 595 litres en 2014/15

Le mouvement de restructuration des exploitations laitières françaises s'est accompagné d'un accroissement de la référence moyenne par exploitation. S'établissant à + 4,3 % par rapport à 2013/14 (+ 15 700 litres environ), la croissance du quota moyen a toutefois concédé un ralentissement pour la quatrième année consécutive. Il s'explique non seulement par un plus faible taux de « disparition » des exploitations et donc une moindre libération de volumes de droits à produire, mais également par l'absence de hausse communautaire du quota national sur la dernière campagne alors qu'il avait précédemment progressé de 8 % sur huit campagnes.

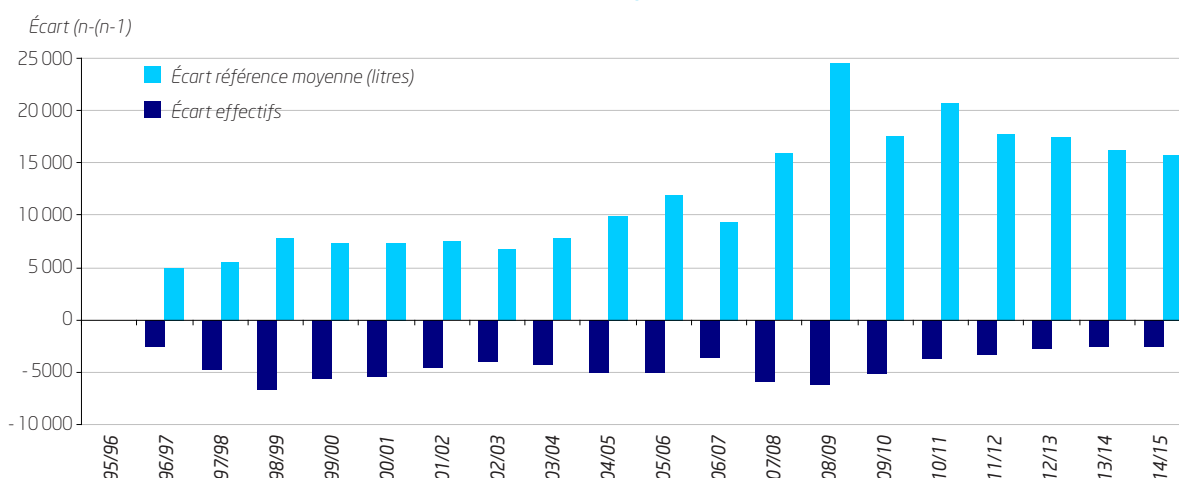
Évolution du nombre d'exploitations laitières et de leur référence moyenne

Effectifs (nombre) et référence moyenne (litres)



Source : FranceAgriMer

Écart annuel des effectifs de livreurs et de la référence moyenne



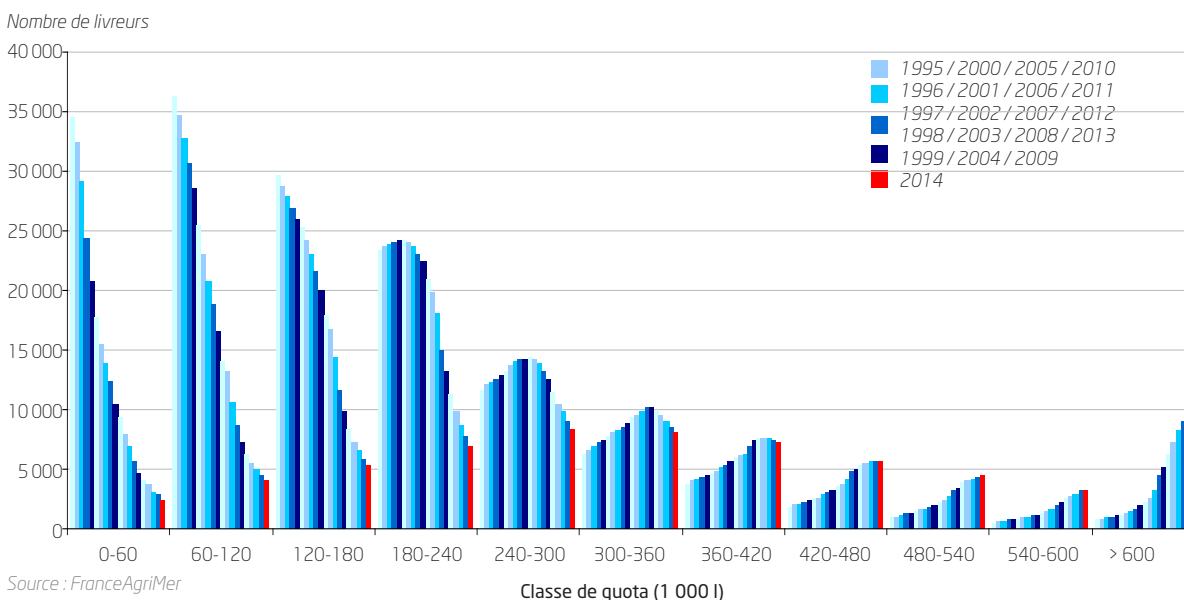
Source : FranceAgriMer

Environ un quart des exploitations laitières dispose de plus de 500 000 litres de quotas en 2014/15

Depuis 1995/96, un phénomène d'agrandissement des exploitations a pu être observé. En effet, il y a 20 ans, 1 % seulement des exploitations laitières disposait de plus de 500 000 litres de quotas tandis que 90 % des exploitations laitières ne dépassaient pas 300 000 litres. Lors de la campagne 2014/15, elles ne sont plus que 41 % à avoir un quota inférieur à 300 000 litres et 8 % sont de petites exploitations de moins de 100 000 litres. Les exploitations d'un quota supérieur à 500 000 litres regroupent désormais 24 % des effectifs et 45 % de la référence française totale.

Les classes de quotas inférieures à 420 000 litres sont en perte d'effectifs, depuis 1995/96 pour les plus petites classes, depuis 2011/12 pour la classe de 360 à 420 000 litres. Les classes supérieures à 480 000 litres apparaissent comme plus dynamiques, avec des effectifs en croissance. Le taux de croissance annuel atteint 18 % en moyenne sur les dix dernières campagnes pour la classe de référence de plus de 600 000 litres. Entre les classes en perte de vitesse et les classes en développement se trouve une classe (420 à 480 000 litres) où les effectifs sont stables, qualifiée de « classe virage ».

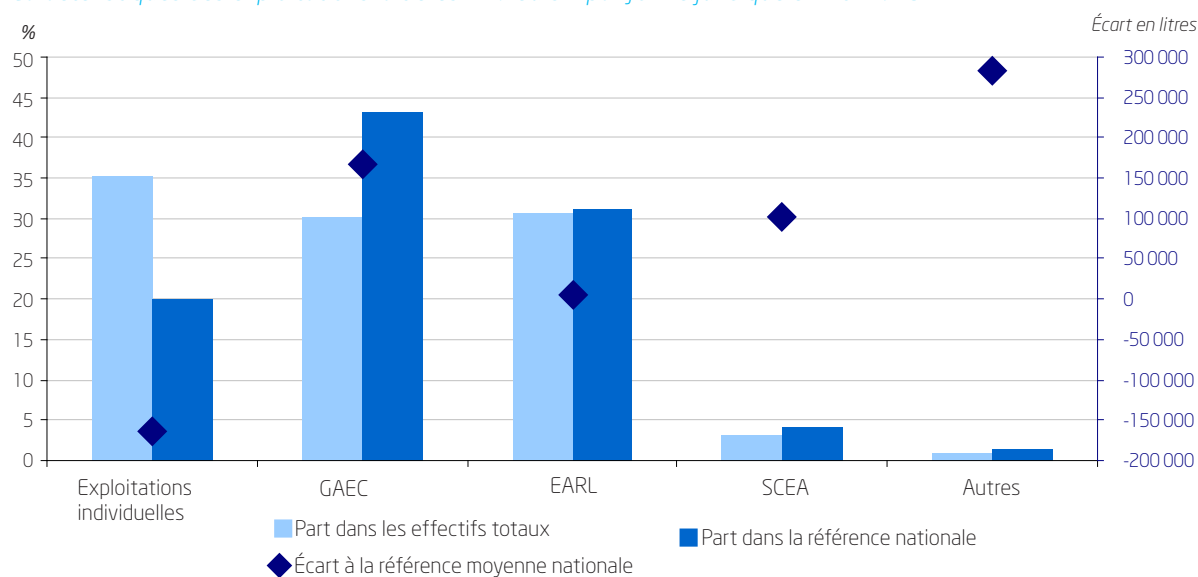
Évolution du nombre d'exploitations laitières « livreurs » par classe de quota



Plus d'un tiers des exploitations laitières sont individuelles mais ce sont également les plus petits livreurs

Même si le nombre d'exploitations laitières individuelles a encore diminué en 2014/15, plus rapidement que le nombre total d'exploitations laitières, cette forme juridique représente toujours la plus forte proportion (35,2 %), devant les diverses formes sociétaires. Il s'agit en revanche d'exploitations de taille en moyenne plus réduite : elles disposent d'un quota inférieur de 164 000 litres à la moyenne française car 78 % des exploitations individuelles ont un quota de moins de 300 000 litres. Elles concentrent par conséquent seulement 20 % de la référence nationale.

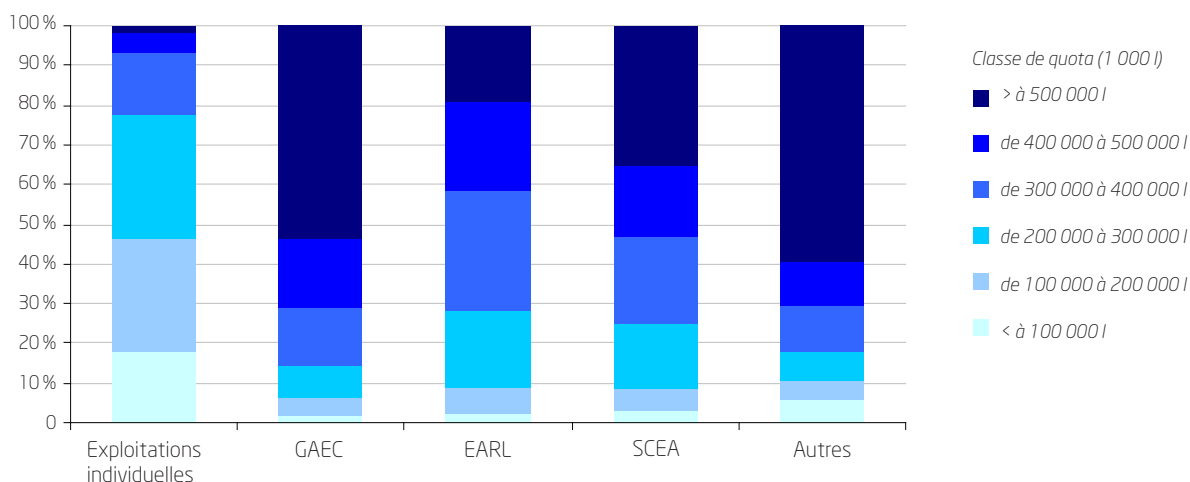
Caractéristiques des exploitations laitières « livreurs » par forme juridique en 2014/15



Source : FranceAgriMer

Regroupant chacune 30 % des exploitations laitières, les formes sociétaires EARL et GAEC enregistrent toutefois également un repli de leurs effectifs, respectivement de 1,8 % et 0,6 % entre 2014 et 2013. Ainsi, contrairement à ce qui avait pu être constaté lors des campagnes précédentes, le repli du nombre de GAEC, qui avait commencé plus précocement, a été moins marqué que pour les autres formes sociétaires, non seulement que les EARL mais également que les SCEA (- 2,0 %). Les GAEC ont également tendance à détenir des volumes de droits à produire plus importants (549 000 litres) et supérieurs de 167 000 litres environ à la moyenne nationale : 54 % des GAEC possèdent plus de 500 000 litres de quotas. La croissance des EARL est moins rapide que celle de l'ensemble des exploitations laitières : l'écart positif à la référence moyenne nationale se réduit au fil des campagnes pour tomber à + 6 500 litres en 2014/15. Le phénomène est inverse pour les SCEA, qui grossissent plus rapidement que la moyenne (+ 102 000 litres en 2014/15). EARL (389 000 litres) et SCEA (485 000 litres) sont de taille plus réduite que les GAEC, avec respectivement 19 % et 35 % de leurs effectifs ayant un quota supérieur à 500 000 litres.

Répartition des exploitations laitières par classe de quota en 2014/15, selon leur forme juridique



Source : FranceAgriMer

Parmi les 67 885 exploitations détenant un quota lors de la campagne 2014/15, 747 sont des SCL (sociétés civiles laitières), ce qui représente 1,1 % des exploitations (livreurs et vendeurs directs). Cette forme juridique, créée en 2005 (décret du 16 novembre 2005 et circulaire du 14 février 2006), se caractérise par une mise en commun, dans sa totalité, de la seule activité de production laitière des associés : transfert du quota uniquement, sans prélèvement ni transfert des terres correspondantes. D'après les données disponibles dans la base FranceAgriMer, en 2006/07, lors de la première campagne où cette forme a été effective, il en existait 191 (0,2 % des exploitations laitières détentrices d'un quota). Quatre ans plus tard, en 2010/11, ce sont 657 exploitations qui bénéficiaient de ce statut (0,8 % des effectifs).

Si les SCL ont été ouvertes à tous, ce sont avant tout des formes sociétaires, notamment des personnes morales : 52 % sont des SCEA en 2014/15, mais seulement 2 % des EARL. Il s'agit en outre de grosses exploitations : leur quota moyen est de 809 000 litres en 2014/15.

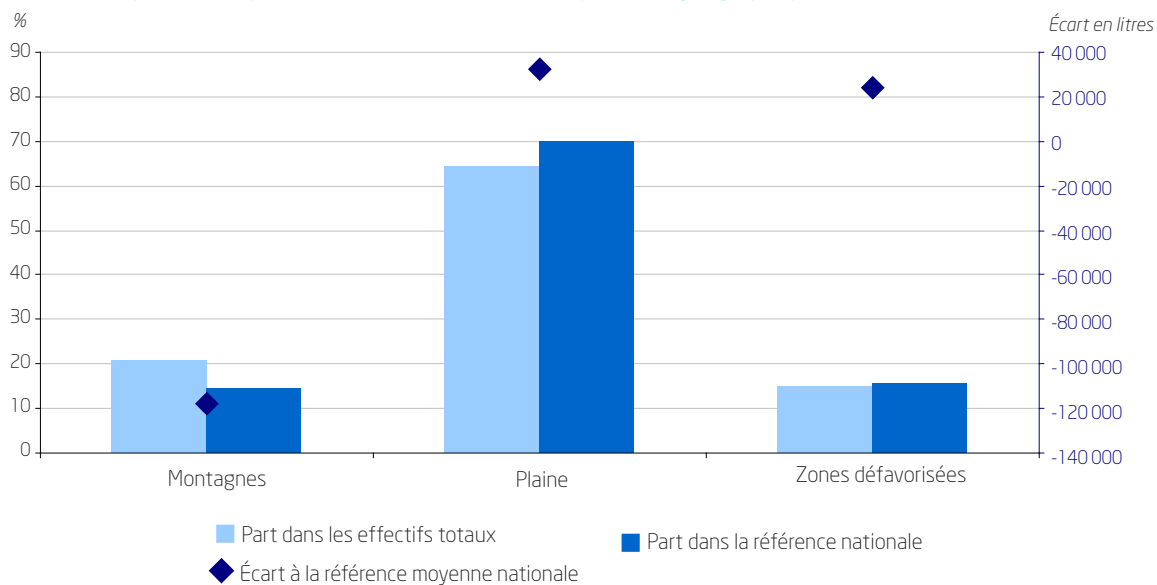
Si elles restent peu répandues, les SCL se sont développées au fil des années. Cependant, la pertinence de ce type de regroupement, limité aux apports de quotas, est remise en cause avec la sortie des quotas laitiers et la mise en place de contrats entre laiteries et éleveurs.

Les zones de plaine regroupent la majorité des exploitations laitières et également les plus grandes

Lors de la campagne 2014/15, 64,5 % des exploitations laitières sont localisées dans les zones de plaine, une proportion stable par rapport à la campagne précédente. Les effectifs de ces exploitations ont diminué de 3,6 % en un an, soit un taux équivalent à celui de l'ensemble des exploitations laitières françaises. La proportion d'exploitations en zones défavorisées s'effrite au fil des campagnes, pour atteindre 14,8 % en 2014/15, avec un repli des effectifs de 5,4 % par rapport à la campagne passée. Avec le taux de décroissance le plus faible (- 3,1 %), les zones de montagnes connaissent une augmentation lente mais continue de la proportion de leurs effectifs, atteignant 20,8 % en 2014/15. Ainsi, même si les exploitations y sont de tailles relativement plus petites (265 000 litres), d'environ 118 000 litres par rapport à la référence moyenne nationale, il s'agit de zones dynamiques, soutenues par des aides spécifiques (communautaires et nationales) et bénéficiant souvent d'activités de transformation à la ferme, de vente directe et de fabrications de produits à forte valeur ajoutée (AOP) permettant de compléter les revenus.

Si les cessations d'activité semblent plus fréquentes dans les zones défavorisées, les exploitations toujours en activité disposent de quotas importants, en moyenne supérieurs de 24 000 litres à la référence moyenne française et atteignant 407 000 litres. Elles sont, selon ce critère, relativement proches des exploitations laitières de plaine, dont le quota moyen atteint quasiment 415 000 litres.

Caractéristiques des exploitations laitières « livreurs » par zone géographique en 2014/15



Source : FranceAgriMer

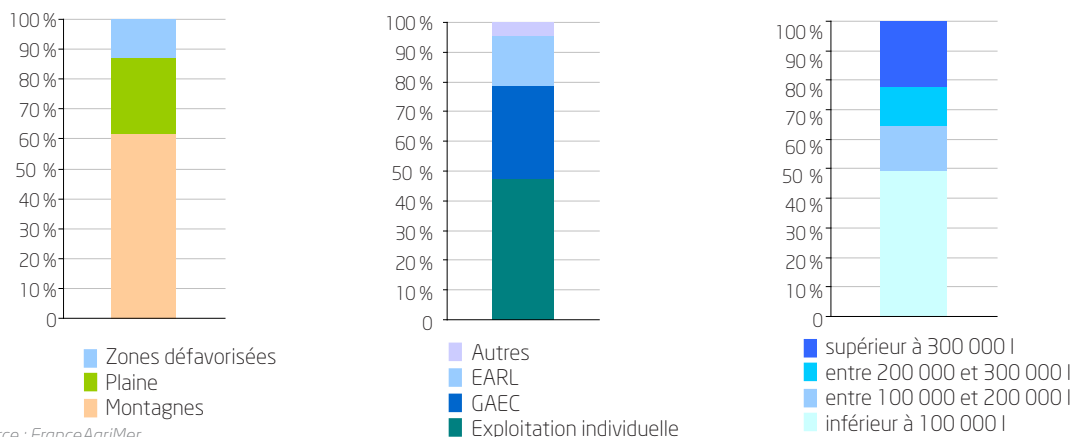
En régions de plaine et zones défavorisées, un peu moins d'un tiers des exploitations laitières sont des exploitations individuelles et les formes sociétaires sont plus répandues : 36 % des points de collecte sont des EARL en plaine alors que 34 % sont des GAEC en zones défavorisées. Au contraire, près de 50 % des exploitations de montagne sont de forme individuelle, une proportion qui reste importante même si elle s'inscrit en léger repli par rapport à 2013/14 et qui explique notamment la taille plus réduite des exploitations de ces zones montagneuses.

Les spécificités des vendeurs directs : de petites exploitations individuelles situées en montagne

En 2014/15, le nombre de vendeurs directs (exploitations dont l'activité livraison représente moins de 80 % de leur référence totale et qui incluent donc les vendeurs directs purs) s'est établi à 2 213, en repli de 5,6 % par rapport à la campagne précédente, une décroissance donc plus marquée que pour l'ensemble des exploitations laitières. La référence moyenne de ces vendeurs directs s'est élevée à 189 437 litres, dont 112 802 litres pour le seul quota vente directe.

Les vendeurs directs sont majoritairement des exploitations localisées en zones de montagne, pour 62 % d'entre eux, et sont souvent de forme individuelle (c'est le cas de 47 % des effectifs). Ces deux caractéristiques sont liées : compte tenu des contraintes naturelles et de la distance entre les exploitations, il peut en effet être plus difficile pour des exploitations de s'associer. Pour les mêmes raisons, l'agrandissement des fermes est plus difficile ce qui explique que 50 % d'entre elles disposent toujours d'un quota total inférieur à 100 000 litres et que 78 % ne dépassent pas 300 000 litres. Ainsi, au-delà des volumes, la valeur ajoutée dont bénéficient les vendeurs directs réside dans l'activité de transformation à la ferme, la fabrication de produits AOP et / ou la vente en circuit court de ces produits.

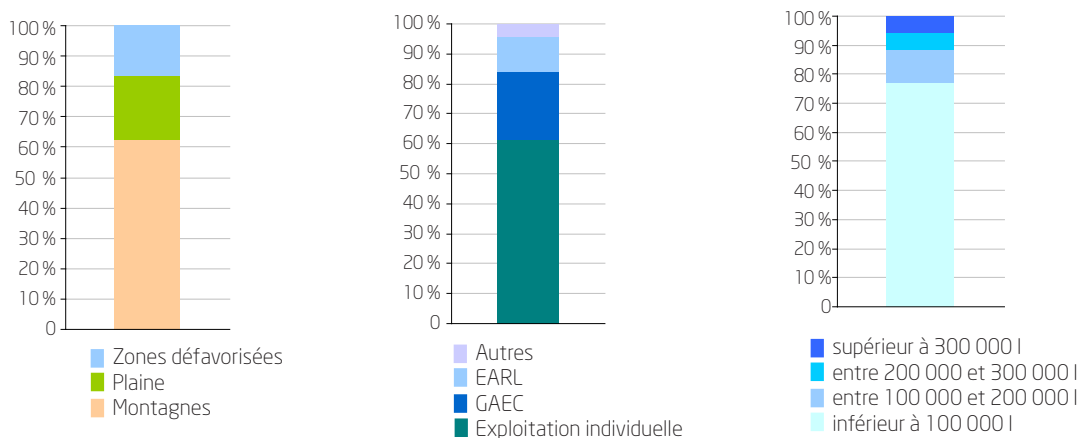
Caractéristiques des exploitations laitières « vendeurs directs » en 2014/15



Source : FranceAgriMer

Ces caractéristiques sont encore plus prononcées pour les vendeurs directs purs, qui sont restreints dans le développement de leur activité par leurs capacités de stockage et de transformation. Parmi les 1 241 vendeurs directs purs (56 % des vendeurs directs tels que définis précédemment), 61 % sont des exploitations individuelles, 63 % sont en montagne et 77 % disposent de moins de 100 000 litres de quotas.

Caractéristiques des exploitations laitières « vendeurs directs purs » en 2014/15



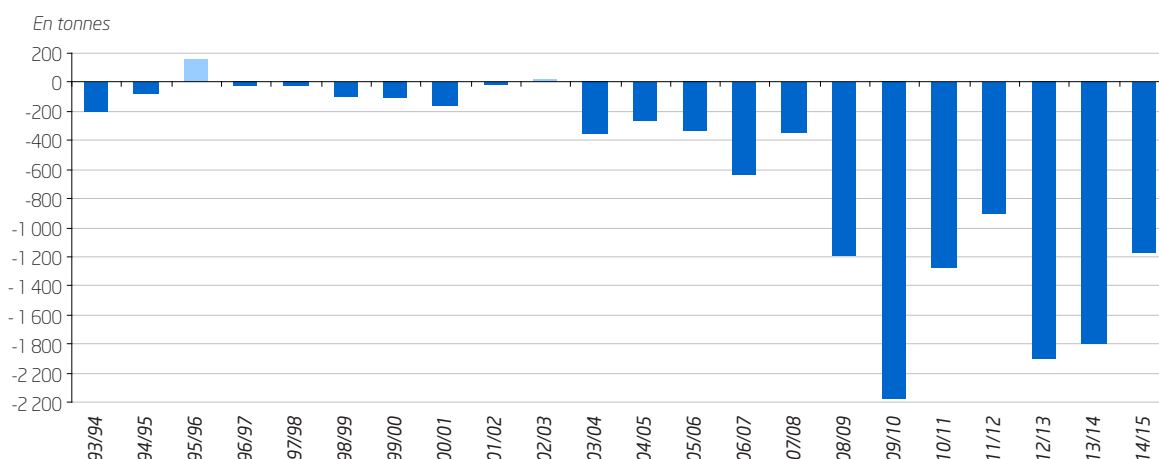
Source : FranceAgriMer

Bilan de campagne

Pour la campagne 2014/15, la sous-réalisation française est de 1,17 million de tonnes ce qui représente 4,5 % de la référence nationale. La situation s'est donc améliorée pour la deuxième année consécutive et notamment par rapport à la campagne précédente, où la sous-réalisation avait atteint 6,9 % de la référence. Deux raisons expliquent cette évolution : d'une part il n'y a pas eu de hausse communautaire de quotas, la dernière ayant été appliquée lors de la campagne 2013/14 ; d'autre part, la situation a été particulièrement favorable sur la première moitié de la campagne, même si la tendance s'est inversée par la suite.

En effet, le début de la campagne s'est déroulé dans la continuité de la fin de la précédente, avec des prix élevés des produits sur le marché mondial ayant encouragé la production laitière. Ce contexte favorable a permis aux éleveurs, notamment ceux ayant obtenu des augmentations de références auprès de leurs laiteries, d'accroître leur production et de se positionner dans la perspective de sortie des quotas. Cependant, le ralentissement de la demande mondiale (notamment de la part de la Chine dont les stocks étaient au maximum et de la Russie sous embargo à partir d'août 2014) a par la suite entraîné une baisse des prix jusqu'à la fin de la campagne, des produits tout d'abord, puis du lait, ce qui a provoqué une réduction des niveaux de collecte.

Bilan de campagne en France



Source : FranceAgriMer

Récapitulatif des règles de gestion par campagne

Campagne	Quota livraison (t) ¹	Hausse du quota	Modalités françaises d'attribution de la hausse	Allocations provisoires			Bilan fin campagne	
				Taux minimum garanti	Taux maximum autorisé	Taux moyen constaté	Collecte corrigée (t)	% de dépassement du quota
2006/07	24 006 673	+ 0,5 %	+ 0,5 %	0 %	10 %	3,89 %	23 390 551	-2,6%
2007/08	24 132 388	+ 0,5 %	+ 0,5 %	15 %	20 %	16,68 %	23 793 227	-1,4%
2008/09	24 738 890	+ 2,5 %	+ 2 %	2 %	10 %	4,38 %	23 549 377	-4,8%
2009/10	24 989 415	+ 1 %	0 % (gel du 1%)	0 %	0 %	0 %	22 805 760	-8,7%
2010/11	25 241 237	+ 1 %	+ 2 % (dégel du 1%)	0 %	5 %	3,01 %	23 955 031	-5,1%
2011/12	25 496 618	+ 1 %	+ 1 %	2 %	7 %	3,37 %	24 577 753	-3,6%
2012/13	25 760 216	+ 1 %	+ 1 %	0 %	0 %	0 %	23 832 454	-7,5%
2013/14	25 998 234	+ 1 %	+ 1 %	0 %	0 %	0 %	24 203 228	-6,9%
2014/15	26 018 613	-	-	0 %	0 %	0 %	24 844 336	-4,5%

Fin des quotas laitiers au 1^{er} avril 2015

¹ : Quota national consacré à la livraison (hors futures adaptations entre ventes directes et livraisons à partir de 2011/2012)

Source : FranceAgriMer

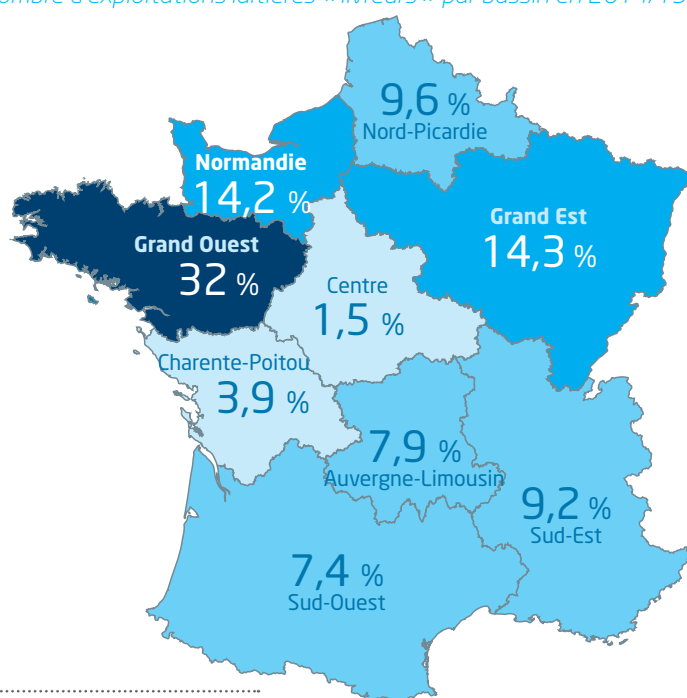
2^e partie

- Caractéristiques des neuf bassins laitiers lors de la campagne 2014/15

Depuis mars 2011, la filière laitière française est pilotée au niveau de neuf bassins laitiers : Auvergne-Limousin, Centre, Charente-Poitou, Grand Est, Grand Ouest, Nord-Picardie, Normandie, Sud-Est et Sud-Ouest. La principale nouveauté a été qu'à partir du 1^{er} avril 2011 les attributions de quotas ont été gérées au niveau de ces bassins et non plus au niveau départemental.

Les bassins ont été constitués en regroupant des zones relativement homogènes et proches dans leur fonctionnement au sein de la filière laitière. Ils sont cependant très différents les uns des autres, que ce soit en nombre de livreurs ou en niveau de production.

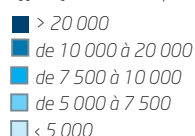
Nombre d'exploitations laitières « livreurs » par bassin en 2014/15



Une répartition et une évolution hétérogènes des exploitations au sein des bassins laitiers...

La répartition des exploitations laitières au sein de chaque bassin n'a quasiment pas évolué par rapport à la campagne précédente. Les quatre bassins de la moitié nord regroupent 70 % des effectifs, avec près d'un tiers localisé dans le bassin Grand Ouest, tandis que les bassins Centre et Charente-Poitou en rassemblent à eux deux à peine plus de 5 %.

Effectifs de livreurs par bassin en 2014/15



Source : FranceAgriMer

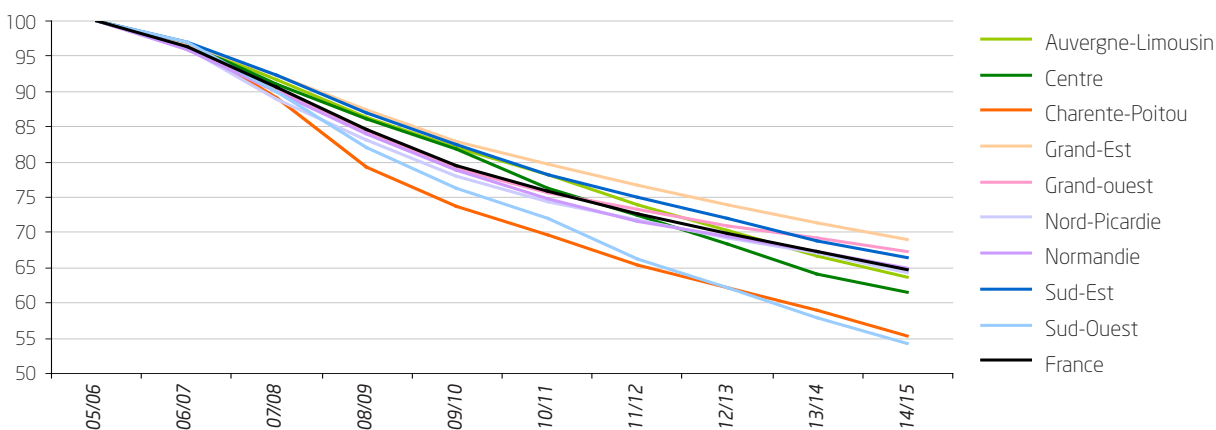
Si les taux de baisse dans les différents bassins ont peu évolué sur les deux dernières campagnes, les tendances sont néanmoins plus variées lorsqu'elles sont examinées avec plus de recul (depuis 2005/06). Le repli du nombre d'exploitations laitières a été le plus précoce et le plus important dans les bassins Charente-Poitou et Sud-Ouest. En neuf campagnes, ces deux bassins ont perdu environ 45 % de leurs effectifs d'exploitations laitières.

Les exploitations du bassin Centre avaient plutôt bien résisté lors des premières années de la période considérée, mais le rythme de disparition des points de collecte s'est par la suite accéléré. Le constat est identique pour le bassin Auvergne-Limousin. Ces deux bassins présentent de fait des replis prononcés, sous la moyenne nationale.

Le phénomène inverse s'est produit dans le bassin Grand Ouest, qui montre un repli relativement marqué du nombre de ses exploitations laitières sur les premières campagnes mais un net ralentissement par la suite, ce qui en fait un des bassins où la réduction globale a été la moins prononcée (- 33 %). C'est le bassin Grand Est qui se détache avec le rythme de disparition le plus lent parmi les neuf bassins au fil des campagnes (- 31 % au total sur la période considérée).

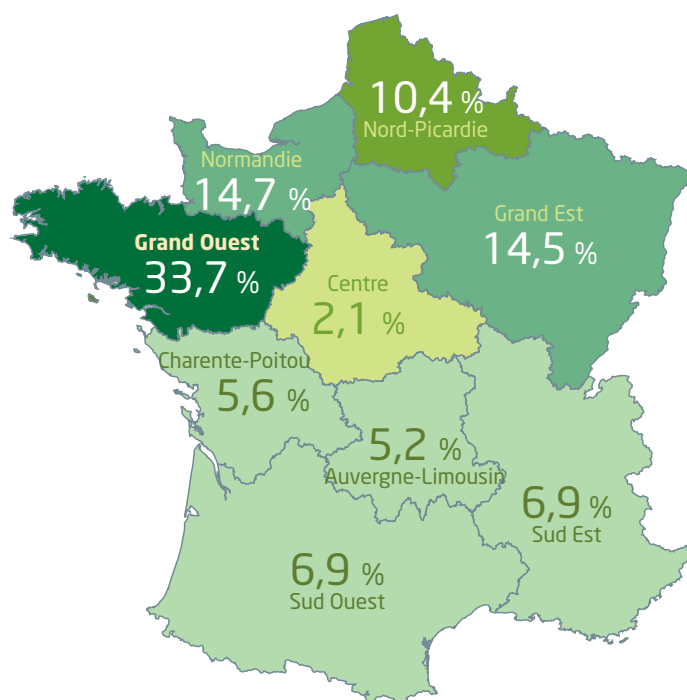
Évolution du nombre d'exploitations laitières « livreurs » par bassin, en indice base 100 en 2005/06

Indice 100 en 2005/06



Source : FranceAgriMer

Répartition de la référence nationale par bassin en 2014/15



En raison des règles de redistribution des quotas, qui se font au sein de chacun des bassins, la répartition de la référence nationale ne présente pas d'évolution par rapport à la campagne précédente. Les quatre bassins du nord détiennent 73 % de la référence et le bassin Centre tout juste 2 %.

Quota total par bassin (milliards de litres)

- plus de 4
- de 3 à 4
- de 2 à 3
- de 1 à 2
- moins de 1

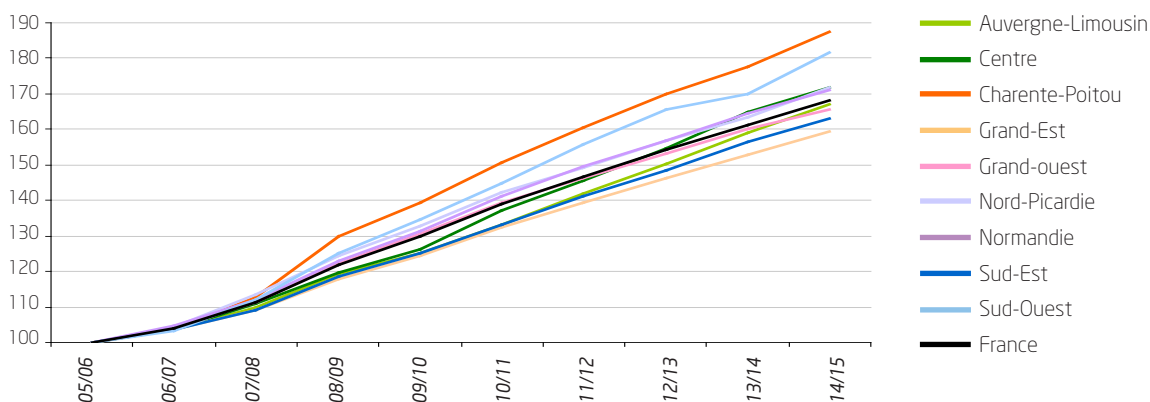
Source : FranceAgriMer

... qui entraînent une diversité d'évolution de la référence moyenne

La référence moyenne des exploitations laitières a progressé dans tous les bassins entre 2013/14 et 2014/15, mais dans des proportions variées : de + 3,4 % dans le Grand Ouest à + 6,9 % dans le Sud-Ouest. La hausse a été d'autant plus prononcée dans les bassins où le nombre d'exploitations ayant arrêté était important et surtout où le nombre d'exploitations restantes et donc susceptibles de bénéficier des droits à produire libérés était restreint. L'évolution française de la référence moyenne s'est établie à + 4,3 % ; quatre bassins ont enregistré des progressions plus prononcées : Auvergne-Limousin, Charente-Poitou, Nord-Picardie, Sud-Ouest.

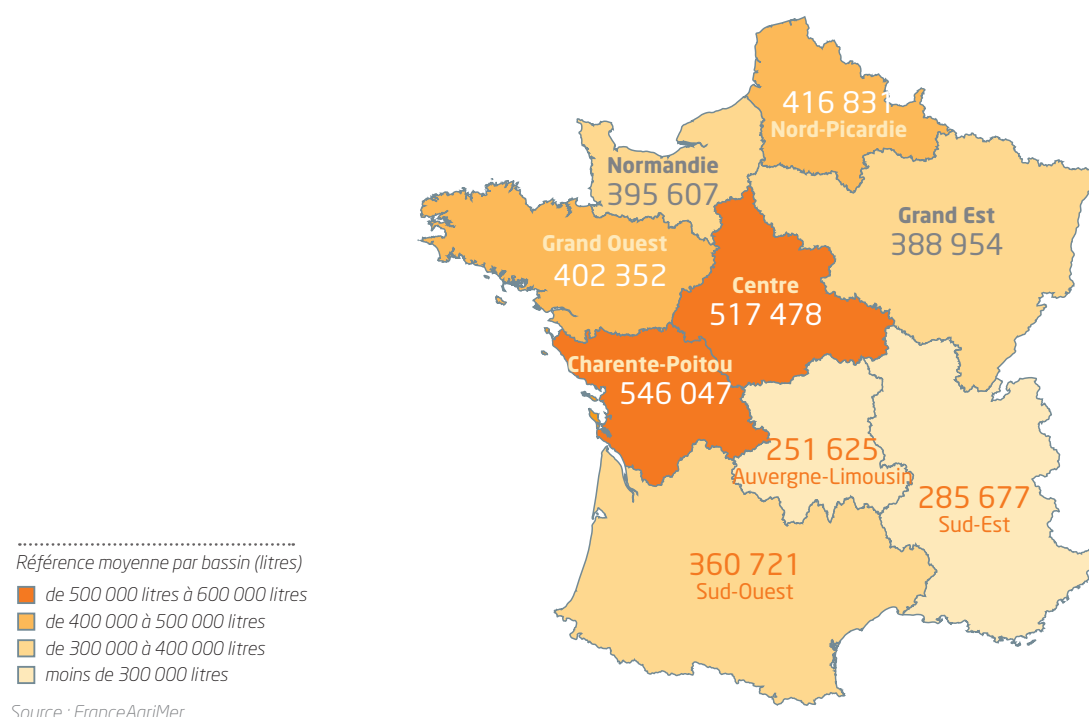
Évolution de la référence moyenne des exploitations laitières « livreurs » par bassin, en indice base 100 en 2005/06

Indice 100 en 2005/06



Source : FranceAgriMer

Référence moyenne en litres par exploitation et par bassin en 2014/15



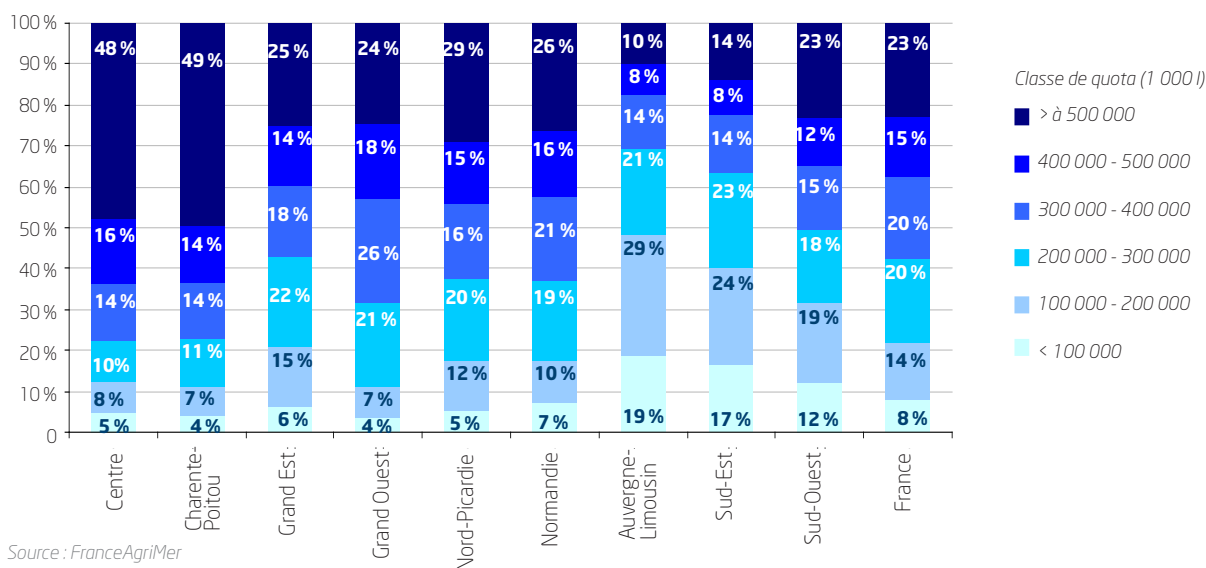
Source : FranceAgriMer

L'hétérogénéité des références moyennes selon les bassins persiste lors de la campagne 2014/15 : elles dépassent 500 000 litres en Charente-Poitou mais également pour la première fois dans le bassin Centre. Elles restent en revanche nettement inférieures à 300 000 litres en Auvergne-Limousin et dans le bassin Sud-Est. Dans les quatre bassins de la moitié nord, la référence moyenne tourne autour de la valeur nationale. Elle dépasse pour la première fois 400 000 litres dans le Grand Ouest et Nord-Picardie.

Dans ces quatre bassins de la moitié nord, la répartition des exploitations selon leur classe de quota est très similaire à la répartition à l'échelle nationale, avec un quart ou plus des exploitations disposant d'un quota supérieur à 500 000 litres et une minorité d'exploitations de très petite taille (moins de 100 000 litres). Le phénomène est encore plus marqué dans les bassins Centre et Charente-Poitou, avec près de 50 % d'exploitations détenant plus de 500 000 litres de quotas, en raison de la forte restructuration dans ces zones.

Dans les trois bassins du « sud » (Auvergne-Limousin, Sud-Est, Sud-Ouest), la proportion des plus grandes exploitations est plus restreinte et comprise entre 10 et 23 % (des pourcentages toutefois en augmentation par rapport à 2013/14). Ces bassins sont caractérisés par la présence d'un nombre encore non négligeable d'ateliers laitiers de petite taille, caractéristiques des zones de montagne, où les opportunités pour s'agrandir sont plus réduites.

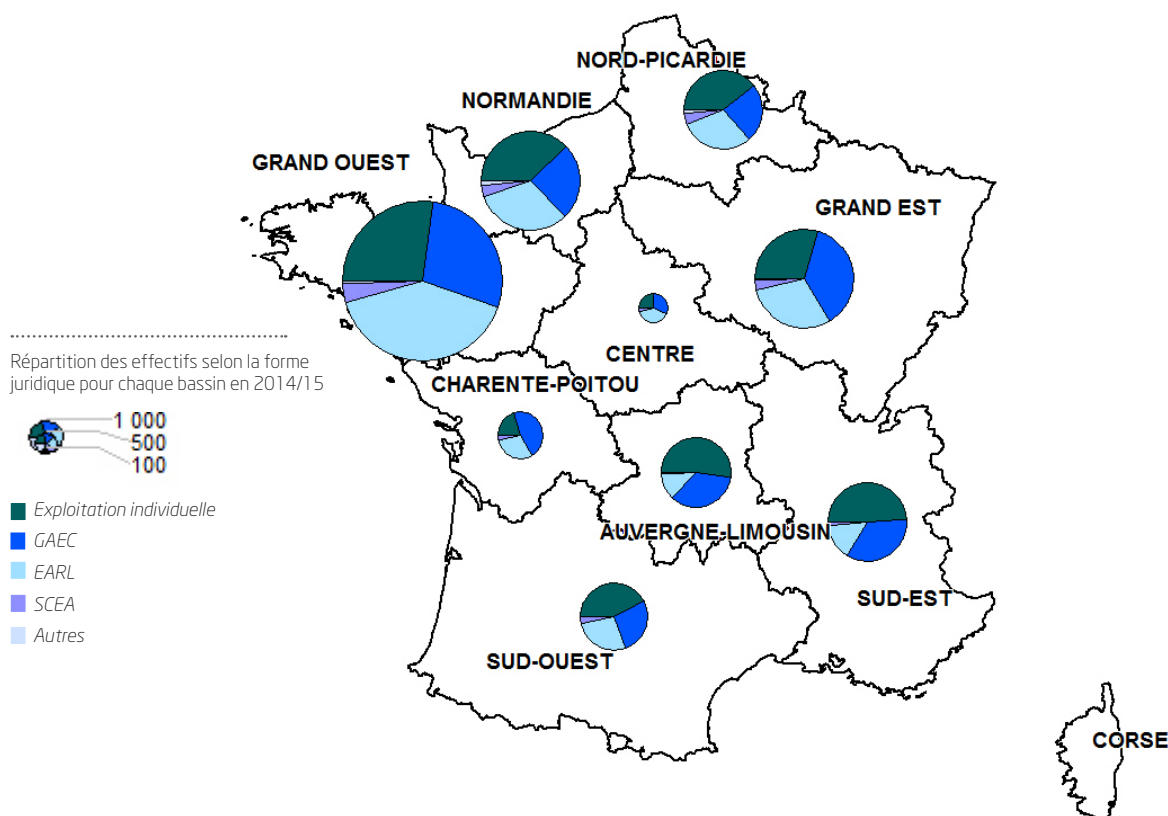
Répartition du nombre d'exploitation laitières « livreurs » par classe de quotas en 2014/15



Les exploitations individuelles encore majoritaires dans les bassins du sud de la France

C'est d'ailleurs également dans ces trois bassins de la moitié sud que la proportion d'exploitations individuelles est la plus significative. Elle dépasse 50 % en Auvergne-Limousin et atteint 49 % dans le Sud-Est, 43 % dans le Sud-Ouest. Cette constatation est cohérente avec celle faite précédemment sur la taille plus réduite des exploitations et avec la présence de zones montagneuses dans ces trois bassins. À l'inverse, les exploitations individuelles sont moins répandues dans les bassins Centre (26 %) et Charente-Poitou (à peine 21 %), où les exploitations, de tailles significativement plus grandes, ont plutôt tendance à être de formes sociétaires : des GAEC en majorité en Charente-Poitou (46 %), des EARL d'abord dans le bassin Centre (38 %). Ce sont également les EARL qui dominent dans le bassin Grand Ouest, regroupant 40 % des effectifs alors que les exploitations laitières de Normandie et Nord-Picardie sont pour près de 38 et 40 % respectivement des GAEC. Enfin, le Grand Est est caractérisé par une répartition plus homogène des effectifs entre les trois principales formes juridiques (30 % d'exploitations individuelles, 37 % de GAEC, 30 % d'EARL) en raison de sa grande diversité de territoires et donc de systèmes laitiers.

Répartition des exploitations laitières « livreurs » selon leur forme juridique, par bassin, en 2014/15



Source : FranceAgriMer

La répartition observée sur cette dernière campagne résulte d'une restructuration qui ne s'est pas faite de la même façon et au même rythme dans tous les bassins. Depuis la campagne 2005/06, le point commun est la forte réduction du nombre d'exploitations individuelles dans l'ensemble des bassins, de - 51 % dans le Sud-Est à - 71 % en Charente-Poitou, et donc de leur proportion par rapport aux effectifs totaux de chaque bassin. Le nombre de GAEC a été orienté à la baisse dans tous les bassins sauf en Auvergne-Limousin (+ 1,4 %) mais avec des évolutions plus ou moins marquées, entre - 2 % (dans le Sud-Est) et - 36 % (dans le Centre). Cinq des neuf bassins ont vu leurs effectifs d'EARL augmenter entre 2005/06 et 2014/15 : les quatre bassins de la moitié nord (de + 1,8 % en Nord-Picardie à + 11,3 % en Normandie) ainsi que le Sud-Est (+ 15,1 %). La particularité notable du Sud-Ouest est une réduction des effectifs pour l'ensemble des formes juridiques, non seulement les trois principales, mais également les moins répandues (SCEA, SARL notamment).

Les niveaux de réalisation de quotas des exploitations laitières en 2014/15

La campagne 2014/15 s'est déroulée en deux temps :

- une première partie où les conditions de production ont été plutôt favorables, avec une demande dynamique sur le marché mondial et des prix relativement élevés que ce soit pour le lait payé aux producteurs et les produits échangés,
- une seconde moitié de campagne où la tendance s'est inversée, suite au repli de la demande et au déséquilibre que cela a engendré sur le marché, la collecte des principaux producteurs continuant à progresser ; la conséquence a été une contraction des prix.

La France affiche une sous-réalisation de 4,5 % sur cette campagne ; elle aurait pu s'avérer moins marquée encore si la situation ne s'était pas dégradée en cours de campagne. Malgré cette sous-réalisation globale, 43 % des exploitations ont clôturé la campagne sur un dépassement de leur quota et le dépassement moyen de ces exploitations a été de 9 %, soit environ 37 700 litres. Ces moyennes nationales cachent cependant des diversités selon les bassins.

Chiffres-clés sur la réalisation du quota en 2014/15 par bassin laitier

	Réalisation moyenne	Part de dépasseurs		Dépassement moyen		Part de sous-réaliseurs		Sous-réalisation moyenne	
	%	% effectifs	% livraison	%	litres	% effectifs	% livraison	%	litres
Auvergne-Limousin	-8,1	33,0	44,0	7,4	20 509	67,0	56,0	-17,5	-39 622
Centre	-12,3	29,1	39,0	7,4	41 306	70,9	61,0	-21,5	-105 239
Charente-Poitou	-7,7	33,2	40,2	8,0	44 888	66,8	59,8	-15,9	-84 695
Grand Est	-3,0	46,0	57,3	14,8	60 187	54,0	42,7	-19,8	-72 957
Grand Ouest	-0,9	58,2	69,0	7,8	34 151	41,8	31,0	-15,9	-55 991
Nord-Picardie	-3,7	43,1	53,9	8,9	40 646	56,9	46,1	-15,1	-57 453
Normandie	-3,4	43,1	55,9	8,1	36 872	56,9	44,1	-14,8	-51 277
Sud-Est	-6,8	34,2	44,8	7,9	24 688	65,8	55,2	-16,1	-41 521
Sud-Ouest	-22,2	6,9	6,7	5,9	15 064	93,1	93,3	-23,6	-85 832
France	-4,5	43,4	55,2	9,0	37 693	56,6	44,8	-17,5	-60 455

Source : FranceAgriMer

Si tous ont enregistré une sous-réalisation sur la campagne, certains bassins ont tout de même montré un certain dynamisme. C'est le cas notamment du Grand Ouest, caractérisé par la plus faible sous-réalisation à l'échelle du bassin et la plus forte proportion de dépasseurs, la seule à être supérieure à 50 % des effectifs du bassin. En revanche, le dépassement moyen des exploitations du Grand Ouest fait partie des plus limités, que ce soit en pourcentage de la référence ou en litres. La production laitière se fait donc sous l'impulsion d'un grand nombre d'exploitations, mais en moyenne de façon modérée pour chacune d'entre elles.

Dans le Grand Est, les exploitations en dépassement, qui représentent un peu moins de la moitié des effectifs, ont produit environ 15 % de plus que leur référence en moyenne, soit 60 000 litres supplémentaires. Il s'agit du dépassement le plus prononcé. De l'autre côté, les exploitations n'ayant pas rempli leur quota ont enregistré une des plus fortes sous-réalisations. Ces données illustrent l'écart, au sein de ce bassin Grand Est, entre les exploitations les plus dynamiques et celles qui peinent à réaliser leur quota : un bassin à deux vitesses.

Dans le Sud-Ouest, la quasi-totalité des exploitations laitières sont en sous-réalisation sur la campagne 2014/15, et celle-ci fait partie des deux plus fortes constatées sur les neuf bassins. De plus, les rares exploitations ayant livré plus que leur quota montrent le dépassement le plus faible. Ce bassin présente de nombreuses zones en forte déprise laitière. La présence de quelques exploitations dynamiques dans un environnement qui a tendance à être en perte de vitesse pose la question des problèmes de collecte : exploitations de tailles limitées, éloignement des exploitations les unes des autres, coût de transport... sont autant de facteurs qui pourraient décourager les laiteries et les éleveurs et donc remettre en cause la présence d'exploitations dans ces régions.

La problématique est à peu de chose près la même dans le bassin Centre : plus de deux tiers des exploitations sont en sous-réalisation, pour en moyenne une production inférieure de plus de 100 000 litres au quota, alors que les exploitations qui dépassent le font sur des volumes limités. Dans ce grand bassin, où les références sont élevées, les exploitations ont du mal à profiter pleinement de leurs droits à produire, en particulier lorsque la conjoncture se dégrade.

Dans le bassin Charente-Poitou, les exploitations laitières disposent également des quotas les plus élevés, ce qui explique la proportion restreinte de dépasseurs. En revanche, le niveau moyen de sous-réalisation est similaire à celui du Grand Ouest, et inférieur à la moyenne nationale. Les producteurs de lait ont récupéré des quotas « par défaut » parce qu'ils étaient disponibles, sans avoir nécessairement l'envie ou la capacité, suivant les cas, de développer leur production. Mais cela ne veut pas pour autant sous-entendre que la tendance de la production est au ralentissement. Dans le Sud-Est, en raison de la présence d'exploitations en montagne (Savoie) de tailles réduites, la référence moyenne est beaucoup plus limitée. Pour autant, la proportion de dépasseurs est à peu près équivalente à celle observée en Charente-Poitou, tout comme le dépassement moyen en pourcentage. Enfin, les bassins Nord-Picardie et Normandie sont très similaires et globalement dans la moyenne nationale, avec toutefois une sous-réalisation moyenne, pour les exploitations ne produisant pas leur quota, légèrement moins marquée qu'à l'échelle française.

BILAN SYNTHÉTIQUE

Lors de la campagne 2014/15, 67 885 exploitations françaises détenaient un quota livraison et / ou vente directe, soit 2 683 de moins que lors de la campagne précédente. Si la tendance à la baisse du nombre d'exploitations laitières paraît durable, le rythme s'est toutefois stabilisé sur les trois dernières campagnes. Le mouvement de restructuration a conduit à la formation d'exploitations de plus en plus grandes : en 2014/15, un quart disposent d'un quota supérieur à 500 000 litres. Les formes sociétaires connaissent un développement croissant, GAEC et EARL en tête : les exploitations individuelles ne représentent plus que 35 % des effectifs en 2014/15. Ces évolutions caractéristiques des exploitations livrant leur lait ne se retrouvent pas pour les vendeurs directs qui sont majoritairement des exploitations individuelles, de petites tailles (quota inférieur à 100 000 litres pour la moitié d'entre elles) et situées en zones de montagne.

À l'échelle nationale, la campagne 2014/15 s'est clôturée sur une sous-réalisation de 4,5 % (1,17 million de tonnes), moins importante que celle constatée en 2013/14. Elle est de plus très inégale suivant les bassins laitiers : de - 0,9 % dans le Grand Ouest à - 22,2 % dans le Sud-Ouest. Les bassins se différencient également par la proportion de « dépasseurs » et de « sous-réaliseurs », ainsi que par l'ampleur de leurs dépassements et sous-réalisations moyens. Le dynamisme du bassin Grand Ouest se confirme, puisqu'il enregistre une des plus faibles sous-réalisations moyennes et qu'il regroupe la plus forte proportion de dépasseurs, même si leur dépassement moyen n'est pas le plus fort. Le bassin Sud-Ouest présente des caractéristiques inverses : très peu de dépasseurs, un dépassement moyen limité et la sous-réalisation moyenne la plus importante. Entre ces deux extrêmes se déclinent les profils variés des sept autres bassins.

Les analyses par bassins laitiers présentent toutefois une limite, liée à la diversité des territoires au sein de chacun de chacun d'entre eux, ce qui peut justifier une analyse plus fine comme celle réalisée antérieurement, sur l'évolution des dynamiques territoriales¹.

L'étude présentée ici propose la dernière image du secteur laitier dans le contexte des quotas. Les informations issues de la base de données des « quotas laitiers » de FranceAgriMer n'existeront plus sous cette forme.

Un futur travail sur les structures d'exploitations laitières devrait être réalisé différemment et nécessiterait de redéfinir le champ des données à suivre : livraisons réelles ou contrats, informations toutes deux fournies par les laiteries annuellement. Dans un cas comme dans l'autre, la question se poserait de la disponibilité des chiffres sur les vendeurs directs et de la reconstitution d'un historique.

1. Évolution des exploitations laitières françaises et dynamiques des territoires laitiers. Synthèse Lait de FranceAgriMer n°6, novembre 2015.



Accompagner
les filières
80ans
FranceAgriMer



FranceAgriMer / Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
tél. : +33 1 73 30 30 00 / fax : +33 1 73 30 30 30
© FranceAgriMer 2016 / www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr